

CARTE DES SITES

accessibles au public

Sports de glisse et de vent



Îles de la Madeleine
Québec, Canada

SÉCURITÉ

Les plans d'eau en mer situés aux deux extrémités de l'archipel (ex.: M-1, M-2, M-12) présentent des dangers liés aux vents, courants de marée et au fait que vous pouvez être entraînés vers la pleine mer en cas de bris ou d'avarie, donc soyez très vigilants.

Conseils aux pratiquants

- Le port d'une veste et d'un casque est recommandé
- Soyez accompagné
- Soyez particulièrement vigilant lors des phases de décollage et d'atterrissage des voiles
- Soyez courtois et respectez les autres utilisateurs de la plage
- Ne pas monopoliser tout l'accès près de l'eau et laisser suffisamment d'espace pour circuler librement
- Roulez les lignes et sécurisez les ailes posées au sol afin d'éviter tout redécollage intempestif

Conseils au public

- Observez les pratiquants en restant derrière eux
- Ne traversez pas les zones de montage et de décollage des voiles, ainsi que la zone de mise à l'eau
- Ne cherchez pas à récupérer en saisissant par les lignes ou la barre de pilotage, une aile qui aurait échappé à son pilote
- Si vous désirez pratiquer ces sports, n'apprenez pas seul, adressez-vous à une école reconnue (voir le répertoire à l'endos ou consultez le Guide touristique officiel)

La circulation motorisée sur les plages est autorisée entre le 15 septembre et le 30 avril. Soyez vigilant !



En cas d'urgence, contactez le service de recherche et sauvetage maritime au

1-800-463-4393



ENVIRONNEMENT

Les plans d'eau de l'archipel foisonnent de vie et sont fréquentés par une multitude d'utilisateurs pendant l'année. Voici donc les principaux éléments à considérer avant de pratiquer votre activité.

La pêche sportive à l'éperlan débute en octobre et se termine en janvier lorsque la glace est formée. Elle se pratique dans les sites suivants : L-1, L-2, L-3, M-4, M-5. Attention aux engins de pêche et aux petites embarcations pendant cette période.

Attention aux bouées de surface qui servent à maintenir les structures d'élevage qui sont généralement présentes dans les sites maricoles suivants : L-2, L-3.

La saison de la chasse à la sauvagine débute la dernière fin de semaine de septembre et se poursuit jusqu'au 26 décembre. Évitez de naviguer dans les lagunes pendant la première fin de semaine de chasse.

De mai à la mi-août, les plages et les milieux dunaires sont également fréquentés par le pluvier siffleur, une espèce d'oiseau en voie de disparition. Des périmètres de protection sont installés autour des nids pour protéger les œufs. Une fois éclos, les oisillons quittent ces structures et marchent librement sur les plages. Il est donc important d'éviter de circuler à proximité des périmètres de protection. Il faut aussi tenir son chien en laisse en tout temps. Attention aux pluviers siffleurs, particulièrement dans les endroits suivants : L-3 (bassin aux huîtres), M-4 (plage du Cap), M-5 (plage de la Martinique), M-9 (plage de la Dune du Nord).



Les îlots présents dans les lagunes représentent des sites idéaux pour l'établissement de colonies de sternes. Pendant la période de nidification et d'alimentation, entre la fin mai et la fin août, demeurez à une distance de plus de 50 mètres des endroits énumérés ci-dessous et évitez de débarquer ou d'y faire atterrir votre voile afin de ne pas perturber les colonies de sternes. [L'île de travers et l'îlot parallèle au chemin d'accès du Parc Fred Jomphe (L-1) et l'île Paquet (L-2)].

L'ammophile, appelée foin de dune, représente la colonne vertébrale de la dune et est essentielle à l'équilibre écologique de l'archipel. Comme elle est très fragile au piétinement, il faut utiliser les passerelles ou les sentiers aménagés afin d'éviter de créer des nouvelles brèches dans la dune. Vous contribuez ainsi à la protection des terres intérieures contre l'action des vagues et du vent, de l'ensablement et de l'envahissement par l'eau de mer.

Votre participation au maintien de la propreté des sites d'accès est importante. Merci de rapporter tous vos déchets avant de quitter les lieux.





N'oubliez pas que c'est la responsabilité de chaque pratiquant de connaître la réglementation nautique.



Les Îles de la Madeleine sont paradisiaques pour les sports de vent. À preuve, elles sont classées par les médias spécialisés, comme l'une des dix meilleures destinations de sports de glisse et de vent à travers le monde. La configuration géographique et maritime de cet archipel séduisant, en fait un lieu idyllique pour la pratique de ces sports, tels la planche à voile, le kitesurf et le char à voile, et ce, quelle que soit la direction des vents. La variété des sites et la vélocité des vents satisferont les attentes de tous les adeptes. Des lagunes chaudes et peu profondes pour l'initiation sécuritaire ou encore, des conditions de mer et de vague, offrant un beau défi pour les plus audacieux.

CONDITIONS LOCALES

L'immense masse d'eau qui entoure l'archipel tempère le temps et rend le climat plus doux. Le temps doux et ensoleillé de l'été se prolonge jusqu'à la fin septembre. L'eau qui baigne les Îles atteint généralement autour de 18 degrés Celsius (64° F) à la mi-août, et 20 degrés Celsius (68°F) dans les lagunes et les baies. Les vents influencent beaucoup le climat madelinien par leur régularité et leur intensité. Leur vitesse varie de 17 à 40 Km/heure (de 9 à 22 noeuds) avec dominance des directions sud-ouest en saison chaude et nord-ouest en saison froide.

Conditions météorologiques
ainsi que les heures de marées :
Prévision locale enregistrée
418-986-3700



HIVER

Les immenses lagunes gelées de l'archipel se prêtent parfaitement aux sports de glisse et de vent. Que ce soit en ski, en planche ou en buggy, la constance des vents et le relief plat garantissent aux amateurs de cerf-volant de traction de longs moments de plaisirs intenses.

Des sentiers de motoneige balisés traversent la Baie du Havre aux Basques (L-1) pendant l'hiver. Soyez vigilant. Ne vous aventurez jamais sur la glace sans avoir l'avis d'une personne compétente qui connaît le site utilisé.

Des activités de pêche sportive sur glace (anguille, éperlan, poulamon) se pratiquent à l'intérieur des lagunes. Pour votre sécurité, demeurez à une distance raisonnable des sites de pêche.

Merci de fréquenter uniquement les endroits publiés sur cette carte. Votre collaboration est essentielle pour prévenir les accidents, maintenir de bonnes relations avec les nombreux usagers des plans d'eau et minimiser l'impact sur l'environnement. Bon Vent!



GOLFE DU ST-LAURENT

GOLFE DU ST-LAURENT



LÉGENDE

M Plan d'eau en mer

L Plan d'eau en lagune



Possibilité de pratiquer le « Buggy »



Possibilité de pratiquer le « Kitesurf »



Possibilité de pratiquer la planche à voile



Niveau : débutant



Niveau : débutant en mer



Niveau : intermédiaire



Niveau : expert



Représentation d'une rose des vents avec le nord (N) en haut, le sud en bas, l'est à droite, et l'ouest à gauche. La partie de la rose des vents en bleu représente les directions de vent qui sont particulièrement favorables sur ce site. Dans l'exemple, tous les vents dont la direction se situe entre le sud et l'ouest.

Île d'Entrée



L-1

Baie du Havre aux Basques

Localisation : Parc Fred Jomphe

Stationnez-vous sur la surface en gravier seulement. La surface de sable et de végétation sert de site de mise à l'eau et aucun véhicule n'y sera toléré. Afin de libérer le site de mise à l'eau et protéger la pointe, les véhicules récréatifs (VR) ne sont pas admis. Veuillez utiliser le stationnement en bordure de la route 199.

Environnement : Évitez de naviguer à l'intérieur du refuge d'oiseaux migrateurs au centre de la baie. Afin de protéger la colonie de sternes qui niche près de la rive, S.V.P. veuillez garder votre chien en laisse sur le site. Le camping sur la pointe est interdit.

Note : Zone d'eau peu profonde, phénomène thermique par vent SO, *spot* de vitesse idéal par vent O-SO. Il est préférable de respecter la zone identifiée, pour les kitesurfers et les véliplanhistes.

Parc Fred Jomphe

Cohabitation entre planchistes et kitesurfers

**Zone
kitesurfers**



**Zone
planchistes**

**L-2**

Lagune du Havre aux Maisons

Localisation : Route 199, stationnement Baie Sud (planche à voile seulement) Stationnement au bout du chemin Poirier à Fatima.

L-3

Lagune du Bassin aux Huîtres

Localisation : Stationnement au bout du chemin du Bassin Est
Stationnement près du bassin sur le chemin du Club Vacances Les Îles (planche à voile seulement).



M-1



Plage du « Sandy Hook »

Localisation : Stationnement aménagé au bout du chemin du Sable (site achalandé en haute saison).

M-2



La Grave

Localisation : Stationnement le long de la route 199 entre les Artisans du sable et la boutique Émerance.

M-3



Plage du Cap (Portage-du-Cap)

Localisation : Stationnement aménagé sur le chemin de la Baie de Plaisance.

Note : Vagues lisses et longues suite à des vents forts du NE.

M-4



Platier de la Martinique

Localisation : Stationnement situé près de la jetée (au km 11).

Note : Ce site peut parfois être submergé suite à une tempête.

M-5



Plage de la Martinique

Localisation : Stationnements aménagés au bord de la route 199

M-6



Plage de la Dune de l'Ouest (Corfu)

Localisation : Stationnement au bout du chemin Coulombe ou au bout du chemin Delaney

Note : Spot de vagues par vents modérés à forts N-NO.

Attention aux courants forts et à l'épave du Corfu Island.

M-7



Plage de La Digue (Baie Sud, Pédalo)

Localisation : Stationnement entre la plage et la route 199.

Note : Attention aux fils électriques.

M-8



Plage de la Pointe

Localisation : Stationnez votre voiture sur le chemin parallèle à la route 199 en face du Motel des Îles.

M-9



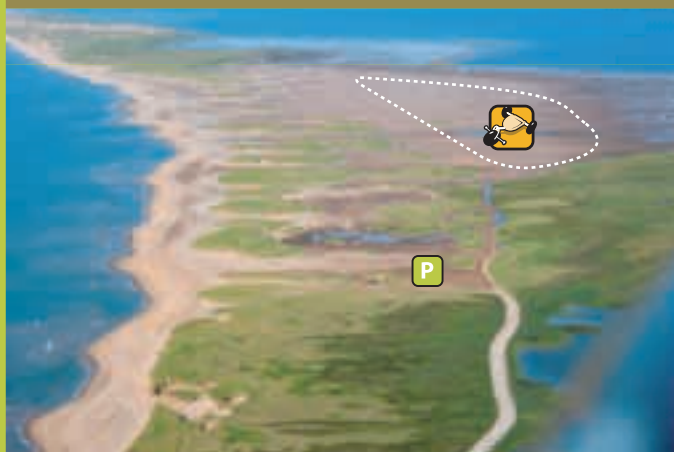
Plage de la Dune du Nord (platier de Fatima)

Localisation : À partir du chemin de l'Hôpital (en face du terrain de balle-molle), empruntez le chemin qui mène à l'un des 3 stationnements aménagés.

Environnement : La plus importante aire de nidification du pluvier siffleur au Québec. Cette espèce est en voie de disparition et est protégée par la loi. Une aire de protection du pluvier siffleur est délimitée, à partir de la mi-juin et jusqu'à l'envol des oisillons, soit vers la fin juillet ou le début août. Il est donc très important de pratiquer votre activité à l'extérieur de la zone de protection prévue à cet effet. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous informer auprès des agents de sensibilisation présents sur le platier durant cette période.

Platier de Fatima

Zone pour la pratique du « Buggy »



Attention! Ce secteur est hautement achalandé par une multitude d'utilisateurs (baigneurs, pêcheurs de coques, ornithologues) et la circulation motorisée est permise le long du sentier balisé à cet effet. Soyez courtois et vigilant!





M-10



Plage de la Dune du Sud

Localisation : À partir de la route 199 Nord, tournez à droite sur le chemin de la Cormorandière (après l'éolienne) jusqu'au stationnement aménagé.

M-11



Plage de la Pointe aux Loups

Localisation : Stationnement aménagé situé au nord du pont du Déroit
Stationnement aménagé situé au nord du village de Pointe-aux-Loups.

M-12



Plage de la Grande Échouerie

Localisation : Stationnement payant près de Old Harry





RENDEZ-VOUS AVENTURE



Le Rendez-Vous Aventure est un événement qui rassemble chaque fin d'été les amateurs de sports de vent en organisant des compétitions d'envergure internationale, des démonstrations, des activités trépidantes en soirée et plus encore !
Téléphone : (418) 986-VENT (8368) Internet : www.rendezvousaventure.com

Tourisme ÎLES DE LA MADELEINE



CENTRE INTÉGRÉ
DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Pour tout renseignement sur les Îles de la Madeleine
Téléphone : (418) 986-2245 ou 1-877-624-4437
Internet : www.tourismeilesdelamadeleine.com



Première école de kitesurf au Canada, plus de 10 ans d'expérience. Enseignement sécuritaire du cerf-volant de traction, buggy, mountainboard, kitesurf (terrain privé). Grands Prix du Tourisme 2001-2002-2003-2005. IKO, AEQ, certifié BNQ.

Téléphone : (418) 986-6677
Internet : www.aerosport.ca

Ce dépliant a été réalisé par le Centre Intégré de Développement Touristique des Îles de la Madeleine en partenariat avec Tourisme Îles de la Madeleine et Rendez-Vous Aventure. Nous tenons à remercier la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, Attention Fragilles, le Comité ZIP, Aérosport et les amateurs de sports de vent aux Îles pour leur précieuse collaboration. Merci également à Paul Jomphe et Paul Delaney qui permettent aux véliplanchistes et kitesurfers d'accéder à des plans d'eau exceptionnels.